

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR



RECOMMANDATIONS

1. LOGEMENT ABORDABLE ET SAIN

A. Protéger les logements abordables existants

- i. Les membres d'ACORN réclament que les fonds fédéraux servent à protéger les logements abordables plutôt qu'à les détruire par la gentrification, les démovictions et les rénovictions qui mènent à l'expulsion des locataires.
 - La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) doit imposer des conditions de préservation du logement abordable dans tous les accords de financement conclus avec les promoteurs.
 - Il faut mettre immédiatement fin aux exonérations fiscales accordées aux sociétés de placement immobilier en supprimant l'échappatoire fiscale dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*.
 - Il faut créer une stratégie nationale d'acquisition sans but lucratif en finançant les organismes sans but lucratif et les coopératives et en leur donnant le droit de premier refus à l'égard de toutes les ventes d'immeubles d'habitation, ainsi qu'en leur fournissant des ressources de renforcement des capacités pour participer au marché.
- ii. Rendre immédiatement obligatoire le contrôle total des loyers dans toutes les provinces.
- iii. Créer un fonds d'aide au loyer afin que les personnes qui passent entre les mailles du filet ne soient pas expulsées pour défaut de paiement de loyer.

B. Construire des logements neufs et très abordables

- i. Construire au moins 1,2 million d'unités de logement abordable au cours de la prochaine décennie.
- ii. Les initiatives fédérales en matière de logement doivent cibler les personnes ayant un besoin impérieux de logement. Les programmes de logement abordable offerts par l'entremise de la SCHL doivent faire en sorte que toute somme accordée aux promoteurs soit subordonnée aux conditions suivantes :
 - on cible les personnes dont le revenu annuel du ménage se situe entre 10 000 et 30 000 \$;
 - les logements restent abordables à perpétuité (et non pas pendant 21 ans, comme c'est le cas actuellement).

2. PRATIQUES BANCAIRES ÉQUITABLES/FIN DES PRATIQUES DE PRÊT À DES CONDITIONS ABUSIVES

- Abaisser à 30 % le taux d'intérêt criminel de 60 % pour les prêts à tempérament. Veiller à ce que le taux maximal comprenne tous les coûts de prêt associés : Amendes, frais, pénalités, assurance ou tout autre coût connexe. Y compris les frais d'insuffisance de fonds.
- Le taux d'intérêt maximal permis par le *Code criminel* doit inclure tous les crédits à la consommation dans le marché aujourd'hui ou futur.
- Réduire les frais d'insuffisance de fonds de 45 \$ à 10 \$.
- Le gouvernement fédéral doit obliger les banques à offrir un prêt abordable aux personnes à faible et moyen revenu, soutenu par le gouvernement du Canada, afin qu'elles puissent éviter les prêteurs prédateurs en période de crise financière personnelle.

3. INTERNET POUR TOUS

- Fournir un accès Internet haute vitesse abordable en obligeant l'industrie des télécommunications à améliorer le programme Familles branchées afin d'inclure toutes les personnes à faible revenu et les personnes âgées à revenu fixe, au taux de 10 \$/mois à des vitesses de 50 Mb/s en aval et 10 Mb/s en amont.

4. MODERNISATION DE L'AE

- Entreprendre dès maintenant l'**examen exhaustif** de l'assurance-emploi (AE).
- Financer l'AE. Ces 30 dernières années, le gouvernement fédéral n'a pas financé l'AE.
- Rendre l'AE accessible à tous les travailleurs et abaisser le nombre d'heures requis de façon uniforme dans tout le pays à 300 heures ou 12 semaines de travail assurable, selon ce qui est le plus avantageux pour le travailleur. De nombreux travailleurs à bas salaire et en situation précaire qui occupent des emplois à temps partiel ou temporaires n'ont pas accès au régime, même s'ils y cotisent.
- Prolonger la période d'admissibilité à au moins deux ans, afin de permettre aux personnes qui travaillent dur et qui ont cotisé au système de l'utiliser plus facilement.
- Hausser les taux de prestations pour tous les travailleurs à 75 % des gains et les prestations à 100 % des gains pour les travailleurs à bas salaire.
- Améliorer l'accessibilité pour tous les travailleurs. De nombreux travailleurs cotisent à l'AE sans y avoir accès. Le gouvernement doit offrir l'assurance-emploi aux travailleurs étrangers temporaires, aux travailleurs agricoles saisonniers et aux étudiants internationaux qui n'ont pas accès à l'AE en raison de restrictions relatives aux permis de travail.
- Élargir le champ d'application de l'AE aux cas de « démission/renvoi », de « refus de travailler » ou de « fréquentation scolaire ». Beaucoup de travailleuses (qui quittent leur emploi en raison de responsabilités familiales, de harcèlement, etc.) et de travailleurs vulnérables occupant des postes non sécuritaires devraient pouvoir accéder à l'AE.

- Élaborer des moyens permanents permettant aux travailleurs précaires, y compris les travailleurs indépendants, d'accéder à l'AE. Les travailleurs sont également de plus en plus souvent classés à tort comme entrepreneurs indépendants ou travailleurs autonomes.
- Améliorer le soutien aux possibilités d'éducation, car de nombreux travailleurs pourraient être amenés à changer de secteur d'emploi.

5. FAIRE PAYER PLUS D'IMPÔTS AUX RICHES

- Instaurer une taxe sur les profits excédentaires
- Instaurer un impôt sur la fortune
- Régler de nombreuses échappatoires fiscales utilisées par les plus riches et qui drainent le trésor public

ACORN Canada est un syndicat populaire national qui compte plus de 140 000 membres répartis dans 24 sections de quartier dans 16 villes. Nous pensons que la justice sociale et économique peut être atteinte en **renforçant le pouvoir de changement de la collectivité**.

La pandémie a mis en évidence et creusé les profondes inégalités qui existent au Canada. La perte d'emploi pendant la pandémie a touché plus durement les travailleurs les moins bien rémunérés; la génération actuelle a compris, plus que jamais, que le gouvernement se devait de fournir et d'accroître les services et programmes de base. Il est maintenant temps pour nous de reconstruire, en faisant passer **les gens avant les profits**, et le budget fédéral de 2022 est l'occasion de donner la priorité aux vrais problèmes et de fournir les ressources adéquates pour s'y attaquer.

Nous soulignons ici les dossier sur lesquels les membres d'ACORN aimeraient voir le gouvernement fédéral travailler en prévision du budget de 2022.

1. **Logement abordable et sain** : Un logement abordable, adéquat et sain est essentiel à notre dignité et à notre bien-être. Plus de 1,6 million de ménages canadiens ont des besoins impérieux en matière de logement. Ils vivent dans des logements qui ne répondent pas aux normes et qui sont inadéquats ou inabordables. On comptait 1,2 million de ménages qui avaient un besoin impérieux en logement en raison d'un logement inabordable. Par ailleurs, la faiblesse des lois provinciales sur le contrôle des loyers conjuguée à la financiarisation du logement fait disparaître nos logements à loyer abordables à un rythme beaucoup plus rapide que la création de logements abordables. Tout cela au lendemain d'une pandémie mondiale qui a entraîné des pertes d'emplois et des perturbations surtout chez les travailleurs à bas salaire et les employés précaires. Résultat : plus de 250 000 locataires ayant plus de 350 millions de dollars d'arriérés de loyer à l'échelle nationale. S'ils sont expulsés, ces locataires devront payer des loyers beaucoup plus élevés pour des logements comparables. Les membres d'ACORN ont besoin que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership sur cet enjeu crucial.

Les membres d'ACORN exigent ce qui suit :

A. Protéger les logements abordables existants

i. Les membres d'ACORN réclament que les fonds fédéraux servent à protéger les logements abordables plutôt qu'à les détruire par la gentrification, les démovictions et les rénovictions qui mènent à l'expulsion des locataires. En particulier, les sociétés de placement immobilier et les grands propriétaires fonciers érodent le marché des logements locatifs abordables du Canada en achetant des logements abordables, en expulsant les locataires pour pouvoir augmenter le loyer et en négligeant les réparations d'immobilisations. Pourtant, les gouvernements encouragent les propriétaires milliardaires comme CAPREIT, Hazelview, Starlight, Killam et bien d'autres à augmenter nos loyers et à nous faire vivre dans des conditions inférieures aux normes.

- La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) doit imposer des conditions de préservation du logement abordable dans tous les accords de financement conclus avec les promoteurs.
- Il faut mettre immédiatement fin aux exonérations fiscales accordées aux sociétés de placement immobilier en supprimant l'échappatoire fiscale dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*.
- Il faut créer une stratégie nationale d'acquisition sans but lucratif en finançant les organismes sans but lucratif et les coopératives et en leur donnant le droit de premier refus à l'égard de toutes les ventes d'immeubles d'habitation, ainsi qu'en leur fournissant des ressources de renforcement des capacités pour participer au marché

ii. Rendre immédiatement obligatoire le contrôle total des loyers dans toutes les provinces. Bien qu'il ne relève pas traditionnellement de la compétence du gouvernement fédéral, celui-ci en a le pouvoir et doit l'utiliser pour protéger et promouvoir le droit au logement.

iii. Créer un fonds d'aide au loyer afin que les personnes qui passent entre les mailles du filet ne soient pas expulsées pour défaut de paiement de loyer.

B. Construire des logements neufs et très abordables

- Construire au moins 1,2 million d'unités de logement abordable au cours de la prochaine décennie.
- Les initiatives fédérales en matière de logement doivent cibler les personnes ayant un besoin impérieux de logement. Les programmes de logement abordable offerts par

l'entremise de la SCHL doivent faire en sorte que toute somme accordée aux promoteurs soit subordonnée aux conditions suivantes :

- on cible les personnes dont le revenu annuel du ménage se situe entre 10 000 et 30 000 \$;
- les logements restent abordables à perpétuité (et non pas pendant 21 ans, comme c'est le cas actuellement).

2. Pratiques bancaires équitables/fin des pratiques de prêt à des conditions abusives :

Des millions de personnes n'ont pas accès à des pratiques bancaires équitables; elles sont non bancarisées ou sous-bancarisées. L'incapacité des banques à servir les personnes à revenus faibles et modiques entraîne la présence massive d'usuriers qui prêtent selon des intérêts abusifs de 60 à 500 %, en fonction du montant du prêt. [Une étude récente d'ACORN](#) montre que l'utilisation des prêts à tempérament a connu une augmentation de 400 % de 2016 à 2020, ce qui signifie des montants plus élevés et des périodes d'endettement beaucoup plus longues.

Les membres d'ACORN exigent ce qui suit :

- Abaisser à 30 % le taux d'intérêt criminel de 60 % pour les prêts à tempérament. Veiller à ce que le taux maximal comprenne tous les coûts de prêt associés : Amendes, frais, pénalités, assurance ou tout autre coût connexe. Y compris les frais d'insuffisance de fonds.
- Le taux d'intérêt maximal permis par le *Code criminel* doit inclure tous les crédits à la consommation dans le marché aujourd'hui ou futur.
- Réduire les frais d'insuffisance de fonds de 45 \$ à 10 \$.
- Le gouvernement fédéral doit obliger les banques à offrir un prêt abordable aux personnes à faible et moyen revenu, soutenu par le gouvernement du Canada, afin qu'elles puissent éviter les prêteurs prédateurs en période de crise financière personnelle.

3. Internet pour tous : Plus de 11 % des Canadiens n'ont pas accès à Internet haute vitesse chez eux, et beaucoup d'autres n'ont accès qu'à une vitesse moindre à des prix parmi les plus élevés au monde. Dans une étude récente d'ACORN, un quart des personnes interrogées ont déclaré avoir sacrifié une partie de leur budget d'alimentation pour payer des services Internet. Le programme Familles branchées du gouvernement fédéral ne couvre pas tous les Canadiens qui ont besoin d'une connexion Internet haute vitesse abordable.

Les membres d'ACORN exigent ce qui suit :

- Le gouvernement fédéral doit fournir un accès Internet haute vitesse abordable en obligeant l'industrie des télécommunications à améliorer le programme Familles

branchées afin d'inclure toutes les personnes à faible revenu et les personnes âgées à revenu fixe.

- Le programme doit fournir un accès Internet haute vitesse au taux de 10 \$/mois pour 50/10 Mb/s.

4. Modernisation de l'AE

La pandémie a mis en évidence les lacunes inhérentes au système d'assurance-emploi actuel qui a obligé le gouvernement à mettre en place une prestation entièrement nouvelle pour aider tous les travailleurs. Cependant, les modifications apportées au régime d'assurance-emploi sont incomplètes et temporaires. Avant la COVID, seuls 40 % des travailleurs recevaient une aide au revenu de l'AE, et la situation est bien pire dans les centres urbains. Plusieurs travailleurs précaires et à bas salaire ont été continuellement laissés pour compte par le régime d'assurance-emploi actuel. Le gouvernement doit non seulement rendre ces changements permanents, mais également prendre d'autres mesures pour faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte.

Les membres d'ACORN exigent ce qui suit :

- Entreprendre immédiatement un **examen complet** de l'assurance-emploi (AE).
- **Financer l'AE.** Ces 30 dernières années, le gouvernement fédéral n'a pas financé l'AE.
- Rendre l'AE accessible à tous les travailleurs et abaisser le nombre d'heures requis de façon uniforme dans tout le pays à 300 heures ou 12 semaines de travail assurable, selon ce qui est le plus avantageux pour le travailleur. De nombreux travailleurs à bas salaire et en situation précaire qui occupent des emplois à temps partiel ou temporaires n'ont pas accès au régime, même s'ils y cotisent.
- Prolonger la période d'admissibilité à au moins deux ans, afin de permettre aux personnes qui travaillent dur et qui ont cotisé au système de l'utiliser plus facilement.
- Hausser les taux de prestations pour tous les travailleurs à 75 % des gains et les prestations à 100 % des gains pour les travailleurs à bas salaire. Des changements ont bel et bien été apportés à la prestation d'assurance-emploi, dont le montant minimal et maximal est désormais de 500 \$ et 573 \$ par semaine respectivement, mais ceux-ci sont temporaires.
- Améliorer l'accessibilité pour tous les travailleurs. De nombreux travailleurs cotisent actuellement à l'AE mais n'y ont pas accès. Le gouvernement doit offrir l'assurance-emploi aux travailleurs étrangers temporaires, aux travailleurs agricoles saisonniers et aux étudiants internationaux qui n'ont pas accès à l'AE en raison de restrictions relatives aux permis de travail.
- Élargir le champ d'application de l'AE aux cas de « démission/renvoi », de « refus de travailler » ou de « fréquentation scolaire ». Beaucoup de travailleuses (qui quittent leur emploi en raison de responsabilités familiales, de harcèlement, etc.) et de travailleurs vulnérables occupant des postes non sécuritaires devraient pouvoir accéder à l'AE.

- Élaborer des moyens permanents permettant aux travailleurs précaires, y compris les travailleurs indépendants, d'accéder à l'AE. Les travailleurs sont également de plus en plus souvent classés à tort comme entrepreneurs indépendants ou travailleurs autonomes. Nous recommandons au gouvernement fédéral de rendre obligatoire la cotisation aux prestations spéciales de l'assurance-emploi pour tous les travailleurs indépendants.
- Améliorer le soutien aux possibilités d'éducation, car de nombreux travailleurs pourraient être amenés à changer de secteur d'emploi.

5. Faire payer plus d'impôts aux riches

Les milliardaires du monde entier ont vu leurs richesses augmenter de 54 % au cours de la première année de la COVID-19. Au Canada, les 47 premiers milliardaires ont vu leurs richesses augmenter de 78 milliards de dollars. Les 40 % de Canadiens les plus pauvres possèdent 1,2 % de toute la richesse du Canada. Un impôt de 1 % sur les fortunes supérieures à 20 millions de dollars permettrait de récolter 10 milliards de dollars rien que la première année.

Les membres d'ACORN et leurs alliés exigent que le gouvernement :

- Instaure une taxe sur les profits excédentaires
- Instaure un impôt sur la fortune
- Règle de nombreuses échappatoires fiscales utilisées par les plus riches et qui drainent le trésor public.